



Agence
des Pins

Cyrille Martin

**Honoraires maxima
Pratiqués par l'agence**

TRANSACTIONS / VENTES IMMOBILIERES

4,20 % TTC du prix net vendeur

LOCATIONS A L'ANNEE

Charge propriétaire

Recherche locataire + négociation + visite + bail : 1/4 de loyer

États des lieux : 1/4 de loyer

Charge locataire

Visite + négociation + constitution de dossier + bail : 1/4 de loyer

États des lieux dans la limite de 3 € ttc du m² hab. 1/4 de loyer

GESTION IMMOBILIERE

6% TTC du loyer Mensuel

LOCAUX COMMERCIAUX

Charge preneur visite + négociation + dossier + bail : 10% ttc du loyer
annuel HT